

209C1223  
FR004050300-FS0581

1<sup>er</sup> octobre 2009

**Déclarations de franchissements de seuil et d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**GROUPE OPEN**

(Euronext Paris)

- 1- Par courrier reçu le 1<sup>er</sup> octobre 2009, la société FMR LLC (1) (82, Devonshire Street, Boston, Massachusetts 02109 Etats-Unis), a déclaré à titre de régularisation avoir franchi en hausse, le 16 mars 2009, par suite d'une modification du nombre d'actions GROUPE OPEN, le seuil de 10% du capital de la société GROUPE OPEN et détenir 1 061 016 actions GROUPE OPEN représentant autant de droits de vote, soit 10,78% du capital et 7,41% des droits de vote de cette société (2).
- 2- Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée : « FMR n'envisage pas d'acquérir le contrôle de GROUPE OPEN SA, ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs autres personnes aux organes de direction ou de surveillance de la société. FMR n'agit pas de concert avec un tiers. FMR envisage de poursuivre ses achats sans pour autant exclure la possibilité de procéder à des cessions, selon les conditions de marché ».
- 3- Par courrier reçu le 1<sup>er</sup> octobre 2009, la société FMR LLC (1) (82, Devonshire Street, Boston, Massachusetts 02109 Etats-Unis), a déclaré à titre de régularisation avoir franchi en baisse, le 5 mai 2009, par suite d'une cession d'actions GROUPE OPEN, le seuil de 10% du capital de la société GROUPE OPEN et détenir 933 323 actions GROUPE OPEN représentant autant de droits de vote, soit 9,48% du capital et 6,52% des droits de vote de cette société (2).

---

(1) FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés de gestion de portefeuille communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).

(2) Sur la base d'un capital composé de 9 843 173 actions représentant 14 321 046 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.